BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie des transports aériens

Décision nº 9188 du 10 septembre 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie des transports aériens

NOR: INTJ1518504S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 12930 du 3 décembre 2014 (NOR: INTJ1424082S); Vu la décision nº 92435 du 3 décembre 2014 (NOR: INTJ1424060S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er octobre 2015:

Millon, Patrice Nigend: 122 790 Numéro de livret de solde: 5 243 884

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2015: **Bertrand-Caillet,** Benjamin Nigend : 214 261 Numéro de livret de solde : 8 068 281 **Gautherin,** Nicolas Nigend : 186 139 Numéro de livret de solde : 6 040 289

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er octobre 2015: **Bruno, J**ean-Michel Nigend : 238 592 Numéro de livret de solde : 8 087 035 **Addario, G**illes Nigend : 174 734 Numéro de livret de solde : 8 030 750

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 septembre 2015.

Le général, commandant la gendarmerie des transports aériens, F. Hubert